



COMMUNIQUÉ

2^E ÉDITION DU BAROMÈTRE DU MECENAT DE COMPETENCES

A L'OCCASION DE LA RENCONTRE DES DIRIGEANTS
DE L'ALLIANCE POUR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Ils étaient 16 dirigeants d'entreprises à signer en 2019, le **Manifeste** du mécénat de compétences, forts des résultats du 1^{er} Baromètre, et à rejoindre **L'Alliance pour le mécénat de compétences** ([compte LinkedIn](#)). Aujourd'hui, l'**Alliance** regroupe 22 entreprises*, grands groupes et ETI, et travaille en partenariat avec Admical, Entreprise et Progrès et l'ANDRH.

La participation des dirigeants à la 2^e rencontre de L'Alliance, le 15 janvier 2021, confirme leur engagement personnel et leur volonté de développer le mécénat de compétences, dans leur entreprise et avec toutes celles qui rejoindront le mouvement.

UN MOUVEMENT DE FOND

Le 2^e Baromètre du mécénat de compétences**, soutenu par la Fondation SNCF et la Fondation ADP et réalisé avec IFOP, le confirme : les entreprises sont attendues sur leur responsabilité sociétale et l'engagement citoyen sur le temps de travail est un mouvement de fond. La convergence des avis positifs, des dirigeants d'entreprises, des salariés, des associations et de l'ensemble des Français en atteste.

66 % DES FRANÇAIS SONT POUR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES, SOIT +3 POINTS EN 2 ANS, ET C'EST 88 % CHEZ LES 25-34 ANS (+8 POINTS)

Réaliser une mission de mécénat de compétences change la donne. **71 %** des salariés affirment que l'expérience les a fait évoluer (**+14 points** vs 2018). **77 %** y voient un vecteur d'attachement à leur entreprise (**+10 points** vs 2018). Le mécénat de compétences transforme la relation au travail et avec l'entreprise. *“L'heure est venue d'intensifier les échanges d'expériences et de promouvoir le mécénat de compétences, un engagement citoyen d'un nouveau type ! C'est l'ambition de notre Alliance.”* Marianne Eshet, Présidente de l'Alliance pour le mécénat de compétences

LES ENSEIGNEMENTS DU BAROMÈTRE 2020

“ Dans une France marquée par des fragmentations et une défiance de plus en plus vives, le mécénat de compétences fait partie des rares sujets de consensus.” Jérôme Fourquet, directeur du département Opinion et Stratégies d'entreprise de l'IFOP.

1. La participation des entreprises à l'intérêt général fait l'unanimité

94 % des dirigeants jugent souhaitable que les entreprises mécènes proposent à leurs salariés de s'engager avec elles. 97 % des salariés engagés estiment que les entreprises doivent jouer un rôle au-delà de leur activité économique. Et 2 Français sur 3 trouvent légitime que les entreprises mobilisent leurs salariés pour les causes qu'elles soutiennent.

2. Un impact positif pour chacun et pour tous

Les collaborateurs engagés reconnaissent que l'expérience les a fait évoluer (71 %, +14 points vs 2018). Le mécénat permet d'acquérir des nouvelles compétences professionnelles (57 %, + 5 points) et de vivre une expérience personnelle enrichissante. Les relations entre collaborateurs et le climat social s'en trouvent également améliorés.

3. L'engagement fidélise

81 % des salariés indiquent que l'expérience restera un temps fort de leur histoire avec l'entreprise. Elle a fait progresser leur compréhension des valeurs de l'entreprise (78 %, + 5 points) et renforcé leur attachement à l'entreprise (77 %, + 10 points). Le dispositif fidélise en particulier les jeunes.

4. Le mécénat de compétences rassemble

Il attire toujours plus de salariés n'ayant pas encore vécu d'engagement associatif (42 % vs 29 % en 2018). On observe une convergence entre les cadres et les non-cadres, tout aussi enclins à l'issue de leur mission d'en faire la promotion ou de s'engager à nouveau.

5. Les associations en redemandent

97 % des associations sondées se déclarent satisfaites de ce soutien, voire "très satisfaites" (76 %) et semblent avoir pleinement intégré le dispositif. 83 % répondent que le mécénat de compétences joue désormais un rôle structurant dans leur action.

6. Les conditions de réussite

94% des salariés estiment important le soutien de leur manager. 85% des associations jugent nécessaire de co-construire la mission avec le salarié.

Enquête réalisée par l'IFOP en octobre 2020 auprès de 2497 salariés, chefs d'entreprises, associations et grand public.

*Accenture, ADP, Algoé, Allianz France, Artélia, Groupe BEL, Bpifrance, Eurogroup Consulting, EY, KPMG, FDJ, Groupe La Poste, ManpowerGroup, Orange, PageGroup, PwC, Schneider Electric, Servier, SNCF, Total, Umanis, Vinci.

**Baromètre complet disponible sur le [compte LinkedIn](#) Alliance pour le mécénat de compétences